

avoir siégé pendant 20 ans environ. Ces chiffres sont une indication que la société affluente n'est pas chose courante dans notre groupe sélect. Comme tous les autres gens, les membres de ce groupe ont besoin des avantages que prévoit le bill. Nous savons depuis longtemps que l'augmentation de 2 p. 100 n'était pas raisonnable et nous nous réjouissons de voir que cette disposition sera enfin supprimée. Nous ferons notre part, à ce propos, monsieur l'Orateur.

De nombreux députés reçoivent des lettres d'anciens membres de la GRC et des compagnies chemins de fer qui sont maintenant dans une situation difficile parce qu'ils découvrent que leur pension est insuffisante. J'ai reçu des lettres remplies d'inquiétude de la part de personnes faisant partie de tous les groupes mentionnés dans le bill et je pense que tous les autres députés en ont également reçues. Il faut faire beaucoup plus encore que ce qui est prévu dans le bill.

Je regrette que la mesure visant le Régime de pensions du Canada doive attendre, comme vient de le signaler le ministre. Dernièrement, j'ai dit combien j'étais scandalisé que les entretiens sur ces questions n'aient pas été amorcés avec les provinces depuis longtemps. Pendant combien de temps encore devons-nous contempler la spirale inflationniste, qui devient plus accablante de jour en jour, avant qu'on fasse le nécessaire pour la freiner? Ces consultations auraient dû avoir lieu il y a longtemps et nous aurions dû obtenir les approbations nécessaires. Je ne puis imaginer qu'une province refuse une augmentation de 2 p. 100 et je ne puis croire qu'une telle consultation prenne plus de deux heures. Il n'est pas nécessaire, selon moi, d'attendre une réunion plénière de tous les ministres du bien-être du pays. Il est inconcevable qu'une province refuse d'approuver un tel projet, mais il appartient au gouvernement central de prendre l'initiative en cette matière. Je m'oppose à ce que les choses traînent encore en longueur et mon parti facilitera l'adoption d'une telle mesure.

Dans tout ceci, il n'est pas question des centaines de milliers de Canadiens qui touchent des pensions privées et des pauvres qui n'ont même pas de régime de pensions. Ils sont les victimes d'une mauvaise administration et, comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a dit lui-même l'autre jour, ils sont les victimes d'une conception mal définie de la gravité du problème et d'un manque de fermeté dans les mesures à prendre pour y remédier. On se demande combien de temps il faudra aux autorités pour comprendre tout à fait l'urgence de la situation. Gouverner une nation impose de lourdes responsabilités. Ces responsabilités deviennent écrasantes lorsque l'économie d'un pays est telle que la nôtre à l'heure actuelle.

● (1220)

Le gouvernement de l'heure, lorsqu'il aborde mentalement ces problèmes, devrait agir comme s'il se trouvait face à une urgence. Sa mollesse qui fait dire «Nous nous en occuperons en octobre; nous ajouterons 2 p. 100 ici et, entre-temps, nous augmenterons un peu les allocations familiales» n'a pas sa place. Pourquoi les allocations familiales doivent-elles se chiffrer à \$12 plutôt qu'à \$20? Il y a des mois que l'on nous promet ces discussions. A-t-on dit que \$20 était trop? Si un bill peut prévoir \$12, il peut certainement prévoir \$20. Je ne suis pas un génie en mathématiques, et pourtant je comprends cela. Il est évident que, si, le printemps dernier, on croyait qu'il fallait verser \$20, la hausse du coût de la vie ne peut permettre à

Prestations de retraite supplémentaires

quiconque de dire que les besoins ont diminué à \$12. Si \$20 semblait être un chiffre d'allocations familiales suffisant le printemps dernier, comment peut-on dire, après que le coût des aliments ait connu une telle hausse au cours des mois qui suivirent le premier communiqué, que cette augmentation devrait maintenant se chiffrer à \$12? C'est incompréhensible, indéfendable...

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Et condamnable.

M. Macquarrie: ... et condamnable comme le député de Norfolk-Haldimand (M. Knowles), qui possède un riche vocabulaire, l'affirme.

Ce bill comporte certains problèmes. Mes collègues soulèveront des questions. On peut douter du principe général selon lequel certaines personnes, savoir les cotisants, devront payer à cause d'une inflation qu'ils n'ont pas créée sur l'ordre du gouvernement qui l'a créée. Il y a ici quelque chose d'injuste. Ce ne sont pas les fonctionnaires à la retraite qui sont responsables de notre inflation galopante.

M. Baker: Ni les fonctionnaires actuels.

M. Macquarrie: Ni les fonctionnaires actuels non plus. Mais le gouvernement, qui est responsable, dit aux fonctionnaires retraités: «D'accord, nous augmenterons vos cotisations car nous faisons face à la situation et nous agissons». Cette attitude rappelle l'ancien président du Conseil du Trésor. C'est le genre de chose auquel je me serais attendu de lui dans ses relations avec les postiers et ceux qui se situent au bas de l'échelle des salaires actuelle. Est-ce Shakespeare qui aurait dit quelque chose comme ceci: «De ce soulagement, merci beaucoup»? J'aurais mauvaise grâce à ne pas dire «De ce que vous offrez, merci; nous l'apprécions.» C'est trop peu et trop tard, mais, au moins, c'est quelque chose. Et de cela, nous sommes reconnaissants.

Cela dit, je reprendrai mon siège en donnant au ministre l'assurance qu'en dépit de mes observations nous ne nous opposerons pas à sa mesure. J'espère qu'il montrera plus d'empressément que d'habitude à écouter les autres et à accepter de quelques-uns de mes collègues des suggestions utiles sur la façon idéale de résoudre ce problème avec lequel les citoyens canadiens dont il est ici question sont aux prises depuis bien trop longtemps.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je conviens avec le député de Hillsborough (M. Macquarrie) que tout bill portant sur un aspect quelconque des pensions soulève toute la question de la suffisance de nombreuses pensions qui sont versées aux Canadiens. De même, je suis entièrement d'accord avec lui lorsqu'il déclare que le problème de l'inflation frappe les pensionnés avec une force singulière et, informés du problème comme nous le sommes aujourd'hui, qu'il nous incombe d'apporter des améliorations à tous nos régimes de pension. En effet, je soutiens que, lorsque nous parlons de la nécessité d'améliorer tous les régimes de pension, nous devons non seulement songer aux régimes qui relèvent du gouvernement, mais nous préoccuper davantage de la suffisance et de la prévoyance des pensions que prévoient les régimes privés.

Les statuts fédéraux et aussi, je crois, ceux de quatre provinces prévoient des normes pour les régimes de pension. De même, la réglementation fiscale contient des dispositions à cette fin. A mon avis, ces dispositions législatives et ces règlements ont besoin d'être remaniés. Il nous faut scruter la question générale des pensions au pays.